



Administration communale
Chaussée Brunehault, 232
7120 – ESTINNES
Tél : 064/231.228



ANNEXE 1

DEMANDE DE PRIMES COMMUNALES ADDITIONNELLES POUR LES TRAVAUX D'ISOLATION DES LOGEMENTS, À DESTINATION DES CITOYENS DE L'ENTITÉ D'ESTINNES

RENSEIGNEMENTS DU DEMANDEUR :

Nom : Prénom :

Nom de la société ou organisme ⁽¹⁾ :

Rue et N° :

Code Postal : Localité :

N° Tél :/ Mail :@.....

N° Compte bancaire (IBAN) :

Libellé au nom de (intitulé exact) :

N° TVA :

ADRESSE DES TRAVAUX (si différent de ci-dessus) :

Rue et N° :

Code postal : Localité :

DECLARATION DU DEMANDEUR

Le soussigné sollicite une prime communale pour les travaux suivants (2 travaux maximum) :

- Isolation du toit par entrepreneur
- Isolation des murs
- Isolation du sol
- Remplacement des châssis

Le soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'octroi de la prime et y souscrire sans réserve.

Fait de bonne foi à, le

Signature

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE :

- Copie du courrier d'attestation d'octroi et de versement de la prime par le Département de l'Energie ou le Département du Logement du Service public de Wallonie, le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie ou de la Société Wallonne du Crédit.

- Attestation du Bureau de l'Enregistrement ou tout autre document attestant valablement du droit réel sur le bien ;

- Copie des différentes factures relatives à l'installation et des preuves de paiement correspondantes

(1) à remplir uniquement si le demandeur est une personne morale.